

Marie Moret à Émile Venet, 7 mai 1896

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-57

Collation1 p. (84r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Émile Venet, 7 mai 1896, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/46282>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [7 mai 1896](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Venet, Émile](#)

Lieu de destination Lesquielles-Saint-Germain (Aisne)

Description

Résumé Marie Moret propose à Venet de laisser pousser l'herbe dans la cour de la maison de Lesquielles pour éviter qu'un incident similaire à celui de l'année dernière ne se reproduise (un soldat a enfoncé la grille de la maison, pensant qu'elle était habitée et qu'on refusait de le recevoir).

Mots-clés

[Économie domestique, Jardins](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\) - Familière](#)
- [Lesquielles-Saint-Germain \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Nîmes 9 Mai 1896

Monsieur Denet

Je vais sans quelques
jours retourner au
Généralité, mais je crois
bon de ne pas attendre
pour vous dire ceci :

Le fait qui est
passé il y a un an dans la
maison de
l'archevêché, où un soldat
a défoncé la grille. Nécessité
qu'il croisait que la
maison était habitée et
qu'on refusait de le recevoir.

Il me fait penser qu'il
serait peut-être sage
de laisser toutouans poser
les herbes et les plantes
tant qu'elles voudraient
dans la cour d'entrée,
afin qu'on voie bien
à travers la grille
que ce n'est pas la
une maison habitée.

En attendant le
plaisir de vous voir
au Généralité, je
vous prie d'agréer
Monsieur, mes profonds
civilités Marie Godin